

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Alerte aux arnaques liées à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le territoire**

Le Grand-Figeac souhaite alerter les habitants face à une recrudescence de démarchages abusifs concernant l'installation de panneaux photovoltaïques sur le territoire.

De nombreuses personnes ont récemment été approchées par des entreprises peu scrupuleuses promettant des gains énergétiques irréalistes, pratiquant des facturations excessives, réalisant des travaux non conformes ou avançant de fausses aides publiques.

Dans ce contexte, la collectivité appelle chacun à la plus grande vigilance.

Aucune installation de panneaux ne peut être réalisée le jour même ou sans autorisation d'urbanisme obtenue avec l'accord exprès du propriétaire. Il semblerait que certains démarcheurs procèdent à des installations sans autorisation, ou se prévalent d'autorisations qu'ils auraient préalablement obtenues. Toutes ces pratiques doivent vous alerter, tout comme la proposition concomitante de solution de financement.

À titre indicatif, les tarifs moyens constatés pour des installations en toiture sont les suivants :

- 3 kW : environ 7 000 €
- 6 kW : environ 11 000 €
- 9 kW : environ 15 000 €

Afin de se prémunir contre les pratiques frauduleuses, le Grand-Figeac rappelle quelques réflexes indispensables :

- Ne jamais signer dans la précipitation ;
- Comparer plusieurs devis avant toute décision ;
- Vérifier la fiabilité et les certifications de l'entreprise ;
- En cas de doute ou de litige, signaler les faits à la DGCCRF et déposer plainte si nécessaire.

#### **Contact :**

Service Urbanisme du Grand-Figeac  
05 65 11 22 76 - [amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr](mailto:amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr)